



VILLE DE
SANCOINS

Décision du Maire
N°165/2023
(article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Objet : Plan de financement du SDE 18 pour la rénovation de l'éclairage public
(passage au LED) – dossiers 2022-05-236 et 2023-05-077**

Le Maire de la Commune de SANCOINS,

Vu l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 9 mars 2023 donnant délégations à Monsieur le Maire pour prendre certaines des décisions ;

Considérant les plans de financement établis par le Syndicat Départemental d'Energie du Cher (SDE 18) pour la rénovation de l'éclairage public (passage en LED) :

- Dossier 2022-05-236 : armoires AA AB et AC + armoires AE, concernant les rues suivantes : rue du Progrès, rue de l'Indépendance, rue de l'Agriculture, rue Oscar Méténier, rue de la Concorde, rue Mirabeau, rue Jean Jaurès et rue Adeline ;
- Dossier 2023-05-077 : armoires AD AG AM et AN, concernant les rues suivantes : route du Veurdre, route de St Pierre et rue Marguerite Audoux ;

Considérant que ces travaux représentent un montant total de 114 180,44 € ;

Considérant que les crédits seront prévus au budget 2024 de la collectivité ;

DECIDE

Article 1 : de valider le plan de financement, établi par le Syndicat Départemental d'Energie du Cher, pour la rénovation de l'éclairage public (passage au LED) :

	Subvention	Taux
Prise en charge SDE 18	79 926,30 €	70 %
Fonds verts	11 418,04 €	10%
Autofinancement (fonds propres)	22 836,10 €	20 %
TOTAL :	114 180,44 €	100 %

Article 2 : de dire que les crédits seront prévus au budget 2024 – section d'investissement – opération 19.

Article 3 : la présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune de SANCOINS.

Article 4 : Ampliation de la présente décision sera transmise à Madame la Sous-préfète, à Madame la Comptable du Service de Gestion Comptable du Trésor Public et à Madame la Directrice Générale des Services de la Commune de Sancoins.

A Sancoins, le 4 décembre 2023

Le Maire,

Pierre GUIBLIN



Date de publication : 05/12/2023

Mode de publication : mise en ligne.